

Faciliter l'emploi des personnes ayant un casier judiciaire et issues des communautés marginalisées

Demande de propositions

Prévention du crime Ottawa (PCO) invite les candidats qualifiés à faciliter l'emploi des personnes ayant un casier judiciaire et issues des communautés marginalisées.

Contexte du projet

Prévention du crime Ottawa a commandé la production d'un rapport intitulé [Examen des obstacles à l'emploi des jeunes hommes ayant un casier judiciaire](#). Après avoir reçu ce rapport, le conseil d'administration de PCO a recommandé l'élaboration de mesures de soutien adéquates pour les chercheurs d'emploi issus de populations sous-employées et marginalisées. Nous sommes actuellement à la recherche d'un promoteur afin de concrétiser cette recommandation du conseil.

But

Ce projet favorisera l'obtention du **résultat** attendu, à savoir que les personnes ayant un casier judiciaire participent de manière constructive à la vie de leur communauté grâce à l'emploi.

Nous invitons les candidats à faire preuve d'innovation dans la détermination des stratégies et des activités à l'appui de ce résultat. Vous trouverez ci-dessous un exemple de produits livrables potentiels. Les candidats peuvent présenter une proposition pour un projet complètement différent, mais dont le résultat serait le même que celui mentionné ci-dessus.

- Formation de plus de 90 % des conseillers d'Emploi Ontario à Ottawa sur les sujets suivants :
 - o En quoi consiste un casier judiciaire;
 - o Des stratégies pour soutenir les chercheurs d'emploi ayant un casier judiciaire;
 - o Des stratégies de collaboration avec les employeurs potentiels des personnes ayant un casier judiciaire;
 - o Les inégalités en matière d'emploi au sein des communautés marginalisées.
- Élaborer du matériel de formation, des fiches aide-mémoire et des guides à l'appui de la formation.
- Encourager les employeurs à adhérer à l'[embauche équitable](#).

- Élaborer et offrir de la formation en tenant compte des commentaires pertinents des chercheurs d'emploi qui possèdent un casier judiciaire, des employeurs potentiels et des conseillers en emploi.
- Élaborer et offrir la formation en adoptant une approche inclusive, antiraciste et favorisant le bien-être mental.
- Créer un modèle efficace de mentorat préalable à l'emploi et le transmettre aux fournisseurs de services d'emploi.

Processus de proposition pour l'investissement communautaire

Cette demande de propositions concurrentielle est ouverte aux organismes à but lucratif ou non lucratif, aux universitaires et aux entreprises. PCO invite les candidats qualifiés à présenter leur demande de financement et encourage les partenariats.

Le montant de l'investissement communautaire proposé doit comprendre les taxes et ne doit pas excéder **30 000 \$**.

Critères d'évaluation

Voici les critères que votre organisme est tenu de respecter et sur lesquels s'appuiera PCO pour évaluer les propositions :

- Votre organisme a son siège à Ottawa.
- Votre organisme est constitué en personne morale et assuré, il est en activité depuis plus de deux ans et il a la capacité de mener à bien le projet.
- Votre organisme possède une expérience et une expertise avérées de l'aide à l'emploi.
- Votre organisme possède une expertise confirmée du travail auprès de divers groupes de personnes marginalisées, y compris les personnes ayant un casier judiciaire.
- Votre organisme démontre qu'il abordera l'élaboration et la prestation de la formation dans une optique inclusive et antiraciste.
- Votre organisme démontre qu'il abordera l'élaboration et la prestation de la formation de manière à favoriser le bien-être mental des personnes.
- Votre organisme décrit le processus qu'il utilisera pour présenter les résultats et les effets mesurables.
- Votre organisme soumet des lettres signées des partenaires ou experts-conseils dont les noms figurent dans la proposition et qui confirment leur participation au projet proposé.
- Votre organisme présente un échéancier du projet ainsi qu'un budget détaillé.

- o PCO entend attribuer les fonds d'ici le 16 décembre 2022. Les projets devront être terminés au plus tard le 22 décembre 2023.
- o Remarque : Étant donné la transformation imminente des services d'Emploi Ontario, une certaine souplesse dans les échéanciers est à prévoir.

Pour soumettre une proposition

Veillez [télécharger le formulaire de proposition](#) et le remplir.

Pour être prises en compte, les propositions, y compris tous les documents à l'appui, doivent être envoyées par courriel à pco@ottawa.ca **au plus tard le vendredi 25 novembre 2022.**

Si vous avez des questions, il est à noter que nous tiendrons une séance de questions et réponses le lundi 17 octobre, de 12 h (midi) à 13 h. [Cliquez ici pour vous y inscrire.](#)